



# PRÉFÈTE DE L'OISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction départementale des territoires  
Bureau de l'environnement  
Installations classées pour la protection de l'environnement

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE EXPLOITATION DU PARC ÉOLIEN DU MONT HERBÉ COMMUNES DE CORMEILLES ET VILLERS-VICOMTE

Par arrêté préfectoral de la Préfète de l'Oise, il est prescrit une **enquête publique environnementale du 28 JUIN 2021 AU 29 JUILLET 2021** sur le projet de la **société Parc Éolien du Mont Herbé S.A.S.** d'exploiter un parc éolien implanté sur les communes de CORMEILLES et VILLERS-VICOMTE.

1. L'enquête publique environnementale porte sur la construction et l'exploitation d'un parc éolien de quatre aérogénérateurs et d'un poste de livraison (puissance unitaire des éoliennes de 2,4 MW à 3,6 MW ; puissance installée totale de 14,4 MW ; hauteur en bout de pale maximale de 164,5 m) relevant de la rubrique n° 2980-1 pour l'activité soumise à autorisation.

2. La Préfète de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision qui peut être une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

3. M. Michel Marseille, ingénieur en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

4. Le siège de l'enquête publique est situé en mairie de CORMEILLES.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public en mairies de CORMEILLES et de VILLERS-VICOMTE :

- **Lundi 28 juin 2021 de 16 h 00 à 18 h 00 à CORMEILLES,**
- **Samedi 10 juillet 2021 de 10 h 00 à 12 h 00 à CORMEILLES,**
- **Mercredi 21 juillet 2021 de 10 h 00 à 12 h 00 à VILLERS-VICOMTE,**
- **Jeudi 29 juillet 2021 de 16 h 00 à 18 h 00 à CORMEILLES.**

5. Le dossier de demande d'autorisation environnementale, comprenant la demande, la note de présentation non technique, le résumé non technique, la notice de renseignements, l'étude d'impact, l'étude de danger, les plans, les annexes (avis de l'Autorité environnementale tacite) sont consultables et téléchargeables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise [www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques](http://www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques) dès l'affichage de l'avis d'enquête. Ils sont consultables à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement du lundi au vendredi, de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.

6. Dès l'affichage et pendant toute la durée de l'enquête, les dossiers papier et numérique pourront être consultés par toute personne intéressée aux heures d'ouverture des mairies de CORMEILLES et de VILLERS-VICOMTE.

7. Les mêmes documents en version numérique sont consultables aux heures habituelles d'ouverture des mairies sur un poste informatique mis à disposition dans les communes de :

**Blancfossé, Bonneuil-les-Eaux, Breteuil, Catheux, Croissy-sur-Celle, Domeliers, Esquennoy, Fléchy, Fontaine-Bonneleau, Francastel, Gouy-les-Groseillers, Hardivillers, Le Crocq, Maisoncelle-Tuileries, Oursel-Maison, Paillart, Puits-la-Vallée, Sainte-Eusoye, Le Saulchoy, Troussencourt, Vendeuil-Caply, Viefvillers, Rogy, Fransures, Lawarde-Mauger-L'Hortoy.**

8. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur les registres d'enquête tenus à sa disposition dans les mairies de CORMEILLES et de VILLERS-VICOMTE
- par courrier adressé à la commune de CORMEILLES, à l'attention du commissaire-enquêteur,
- sur le registre d'enquête dématérialisé qui sera mise en place à l'adresse suivante :  
<https://www.registre-numerique.fr/projet-eolien-mont-herbe>
- par courrier électronique adressé à :  
[projet-eolien-mont-herbe@mail.registre-numerique.fr](mailto:projet-eolien-mont-herbe@mail.registre-numerique.fr)

9. Les observations faites sur les registres et par voie postale, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise :

[www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques](http://www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques)

10. Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de M. Thibaut OLIVER, responsable de projets, RWE Renouvelables France S.A.S., 194 avenue du Président Wilson 93210 La Plaine Saint Denis et par mail : [thibaut.oliver@rwe.com](mailto:thibaut.oliver@rwe.com), ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 40 rue Racine à Beauvais.